



Remboursement bourse crous

Par **Myriem selma**, le **22/11/2018** à **21:06**

Bonjour,

Je me retrouve face à une situation un peu difficile et j'aurai besoin de conseils.

Étant scolarisé l'année dernière, je devais également travailler pour subvenir à mes besoins car je ne touchais "que" 160euro de bourse comme seul revenu. J'ai été dans l'incapacité de participer à certains examens car je travaillais et je ne pouvais m'absenter. J'ai bien sûr fournis mon certificat de travail à ma fac et passer les épreuves en rattrapage. Cependant on me demande de rembourser 900euro de bourse pour défaillance car je ne me suis pas présenter au examens, ayant fournis mon contrat de travail je pensais que c'était suffisant surtout que j'ai tout repasser au rattrapage hors on me répond que ce n'est pas une justification accepté. J'ai tenté de chercher un peu par moi même et j'ai vu qu'il y avait un congé possible pour examen mais qu'il fallait être salarié depuis plus de 2 ans et formuler sa requête 1mois avant le jour demandé. Hors je travaillais en intérim, donc c'était vraiment en dernière minute et je n'ai pu obtenir ces jours de congés.

Existe t il des textes pouvant plaider ma cause ?

Je m'excuse par avance si le sujet n'est pas dans la bonne catégorie.

Merci à tous pour vos éventuelles reponses